

**Information mensuelle relative au nombre total  
de droits de vote et d'actions composant le capital social**

*Articles L. 233-8-II du Code de commerce et 223-16 du Règlement général  
de l'Autorité des marchés financiers*

**Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 1<sup>er</sup> septembre 2015**

<b>Date</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre total de droits de vote théoriques<sup>1</sup></b>	<b>Nombre total de droits de vote nets<sup>2</sup></b>
31 août 2015	37.078.357	37.078.357	37.045.166

**Contact**

Cécile Arson

Directeur Administratif et Financier

Tel : +33 1 30 23 42 06

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

<sup>2</sup> Déduction faite des actions autodétenues